

## LES PÔLES RESSOURCES MOBILITÉ VOUS AIDENT

Les Pôles Ressources Mobilité sont là pour vous aider à trouver les réponses aux questions que vous vous posez pour vos déplacements. Ils vous renseignent sur :

- Les dispositifs et moyens de transport existant dans le département : transport collectif (car, train), transport à la demande, etc.
- Les aides matérielles : location de voiture, location de scooter, acquisition de voiture, etc.
- Les aides financières : aide au transport, assurance, réparation, etc.
- La recherche de financements adaptés à votre situation
- Les démarches administratives qui peuvent vous être demandées : récupération du permis de conduire, inscription dans une auto-école, préparation des pièces nécessaires pour une location, etc.
- Les obligations légales et réglementaires qui s'imposent à tout détenteur ou utilisateur d'un véhicule : entretien, permis de conduire, etc.

Les Pôles Ressources Mobilité vous proposent d'établir, au cours d'un entretien individuel, un « diagnostic mobilité ». Cette rencontre sera l'occasion de faire, avec vous, le tour de toutes les questions concernant vos déplacements, d'évaluer toutes les difficultés que vous rencontrez, d'identifier vos besoins, dans le cadre de votre projet socioprofessionnel. A partir de ce « diagnostic mobilité », des solutions vous seront proposées et un référent/accompagnateur sera à vos côtés pour toutes vos démarches.

## UNE ACTION DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CREUSE

LES ORGANISMES PARTENAIRES POUR VOUS RENSEIGNER :



PÔLE JEUNESSE ET SOLIDARITÉS

Direction de l'Insertion et du Logement

13, rue Joseph Ducouret - 23000 Guéret - Tél. 05 44 30 24 97

# LA CREUSE

Avec vous au quotidien

## BESOIN DE VOUS DÉPLACER : LE PÔLE RESSOURCE MOBILITÉ À VOTRE SERVICE



DIRECTION DE LA COMMUNICATION DU CG23



## VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS POUR VOS DÉPLACEMENTS

Vous bénéficiez d'un accompagnement social et/ou professionnel.

Vous avez besoin de vous déplacer pour accéder à une formation et/ou un emploi et pour faciliter votre parcours d'insertion socioprofessionnelle.

Vous manquez d'informations concernant les solutions de transport à votre disposition ou vous pensez que vos besoins ne peuvent pas être satisfaits par les solutions que vous connaissez.

Vous manquez d'informations concernant les aides financières, les démarches administratives et vos obligations légales ou réglementaires concernant les questions liées à la mobilité.

## DES SOLUTIONS EXISTENT

Il existe de nombreux moyens de transport (lignes régulières de cars, transports à la demande, etc.), des possibilités de louer des voitures ou des deux roues à des conditions adaptées à votre situation, des aides financières pour l'acquisition ou la réparation d'un véhicule, etc.

Les **Pôles Ressources Mobilité (PRM)** sont là pour vous renseigner et vous accompagner, notamment en vous facilitant l'accès aux démarches administratives.

Quel que soit votre lieu d'habitation, il y a un PRM près de chez vous, où vous pourrez trouver toutes les réponses à vos questions, et surtout des réponses adaptées à votre situation personnelle.

